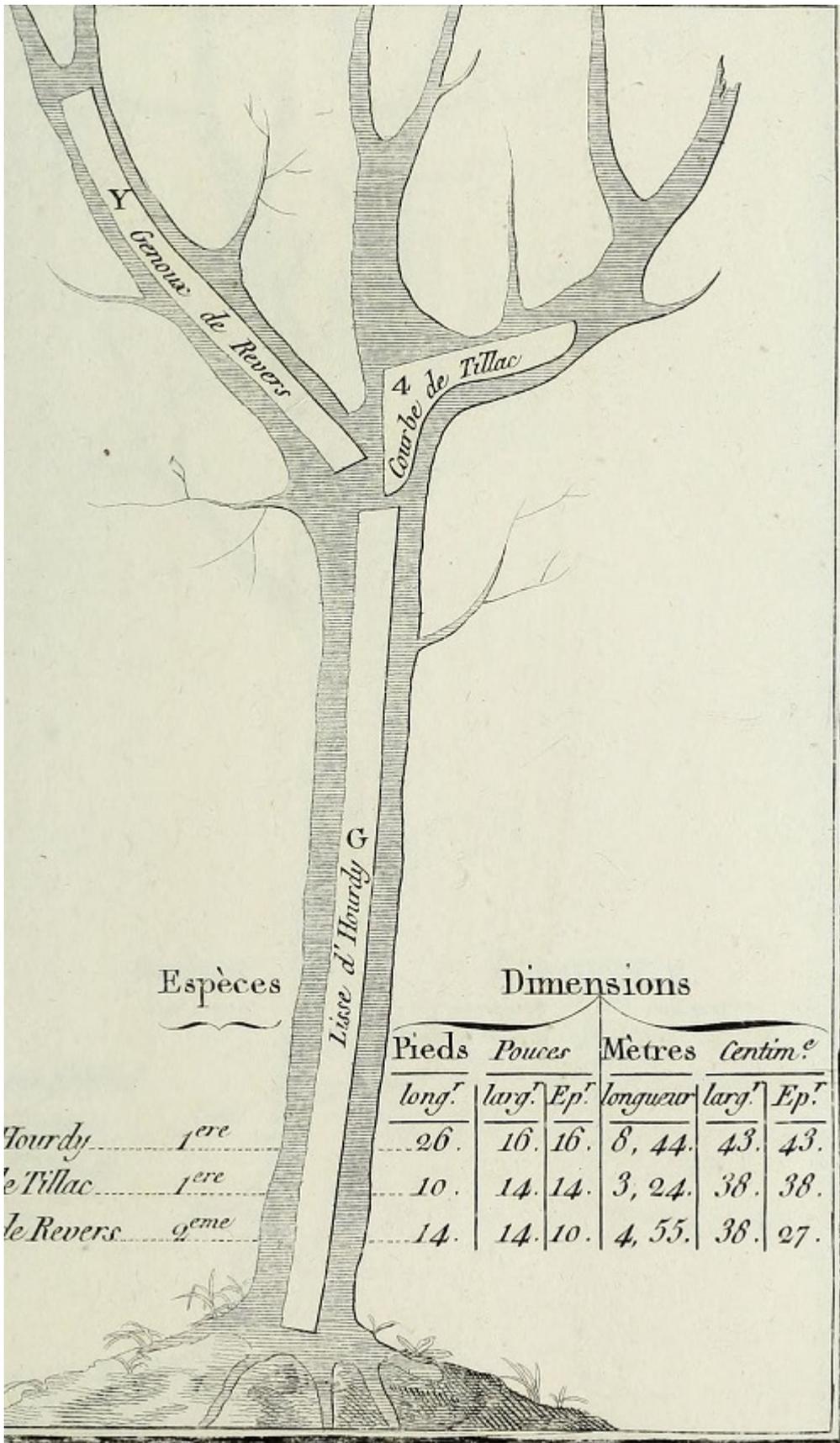


Réchauffement climatique: et si la solution était donnée par la nature ?

écrit par Jules Ferry | 6 juillet 2019



Une solution possible au réchauffement climatique est proposée par des scientifiques : la plantation massive d'arbres dans le monde.

Sur la carte : les surfaces en vert montrent la surface terrestre disponible pour y planter des arbres, elles excluent les forêts déjà existantes, les déserts, les villes et les cultures, soit 0,9 milliard d'hectares. © ETH Zurich / Crowther Lab

Chiche !

Problème pour nos gouvernants : pour régler les problèmes écologiques, ils ne connaissent que deux solutions. On ne sait faire que cela : voter une taxe ou une punition.

La solution à un problème donné est souvent un nouvel impôt. On a plein d'idées d'écotaxes en France comme refaire payer aux automobilistes le passage du pont de l'Ile d'Oléron pourtant largement amorti depuis 1965, au nom de l'entretien des plages...

Bien commode aussi, le recours aux interdictions : voitures anciennes interdites de circulation, par exemple. L'artisan qui avait un chantier dans Paris avant le 1^{er} juillet 2019, comment fait-il du jour au lendemain avec sa vieille camionnette pour s'y rendre, s'il n'a pas les moyens d'acheter un nouveau véhicule ?

Autre tare des politiques : ne décider que sur le court terme, entre deux élections.

Alors, pour une fois est lancée une proposition constructive et sur le long terme !

Pourquoi nous en priver ?

Dans une étude parue dans la revue Science, les chercheurs estiment que 900 million d'hectares de couvertures arborées supplémentaires pourraient pousser sur la Terre. **Cela pourrait contribuer à absorber les deux tiers du carbone présent dans l'atmosphère.**

Une équipe de chercheurs a calculé qu'il y avait suffisamment de place sur Terre pour planter des arbres capables d'absorber les deux tiers du carbone présent dans l'atmosphère, une solution au réchauffement climatique jugée toutefois exagérée par d'autres scientifiques. L'étude, menée par des professeurs de l'université ETH Zurich et publiée jeudi dans la revue Science, estime que 900 million d'hectares de couvertures arborées (canopées) supplémentaires pourraient pousser sur la Terre, en plus des 2,8 milliards d'hectares actuels.

Pour parvenir à cette estimation, les chercheurs ont analysé les forêts actuelles et pris en compte le climat et le sol pour évaluer où des arbres pourraient pousser. Tout en excluant les zones aujourd'hui occupées par des cultures ou des villes. Ces forêts supplémentaires auraient la capacité d'absorber 205 gigatonnes de carbone, sur les 300 gigatonnes qui ont été ajoutées à l'atmosphère depuis la fin du 19e siècle et le début de l'ère industrielle. La moitié des zones ainsi reboisables, selon l'étude, se trouvent dans six pays: Russie, Etats-Unis, Canada, Australie, Brésil et Chine.

«Les gouvernements doivent prendre ceci en compte dans leurs stratégies nationales contre le changement climatique», dit l'auteur principal Jean-François Bastin.

L'équipe argue que l'objectif fixé l'an dernier par les experts climat de l'ONU d'une reforestation de l'ordre d'un milliard d'hectares «est absolument atteignable dans le climat actuel». Et elle conclut que la restauration des écosystèmes est «la solution la plus efficace à notre disposition pour contrer le changement climatique».

«Les nouvelles forêts peuvent jouer un rôle pour éponger l'excès d'émissions de carbone, mais la seule façon de stabiliser le climat est de faire baisser à zéro les émissions de gaz à effet de serre», écrit Simon Lewis, professeur à l'University College London, dans un autre commentaire publié par le Science Media Centre au Royaume-Uni.

<http://www.lefigaro.fr/sciences/une-solution-possible-au-rechauffement-climatique-planter-beaucoup-d-arbres-20190705>

Cette proposition a été bien entendu immédiatement critiquée par les esprits chagrins.

Pourtant, elle aurait pas mal d'avantages :

-le bois a toujours été une richesse !

-cette solution ne présente aucun risque !

-pour une fois, on laisserait aux générations futures

autre chose que de la dette et des déchets !

Par le passé, la France a su trouver l'énergie pour mener des plans audacieux.

Colbert en France

Alors que la forêt ouest-européenne avait déjà fortement régressé, et que de nombreux taillis étaient surexploités à un rythme (rotation des coupes, de moins de 5 ans parfois) ne permettant plus leur rentabilité, une ordonnance royale de 1515 (prise par François 1er) a imposé pour la première fois une réglementation plus détaillée des coupes en forêt, et en particulier des coupes rases. Les forestiers devaient conserver « au moins 8 baliveaux par arpent » (soit environ 16 par hectare), et ne pas faire de coupe de la même parcelle de taillis plus d'une fois par décennie.

Face à la pénurie de bois de marine et de charpente [bateaux de guerre également], des ordonnances de Louis XIV, rédigées par Colbert en 1669 dans le nouveau code forestier, renforcent les règles forestières, les généralisent au royaume; elles imposent notamment de conserver plus d'arbres en futaie lors des coupes, ce qui est à l'origine du « taillis sous futaie », qui sera plus tard théorisé et largement appliqué par les

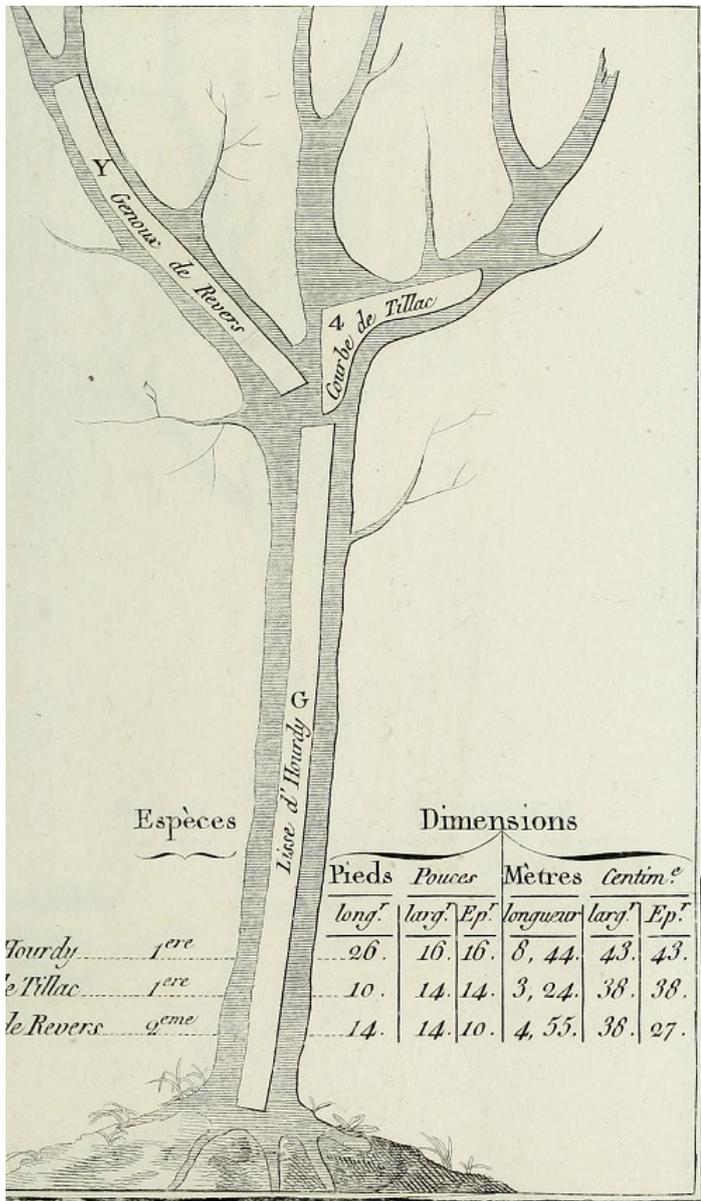
forestiers du XIXe siècle.

Dans les Pyrénées et en Auvergne, des milliers de plans d'inventaire sont adressés à Colbert par Louis de Froidour de Sérizy. Il doit recenser tous les titres de propriété et la façon dont ils sont utilisés, ce qui l'amène à découvrir de nombreuses preuves de concussion. De 1661 à 1669, un nouveau code est élaboré visant à réorganiser l'exploitation sylvicole et en assurer la pérennité.

L'ordonnance de 1669 « sur le fait des Eaux et Forêts », rédigée sous l'impulsion de Colbert, vise à protéger et restaurer les ressources forestières. L'accent est mis sur le chêne dont la production doit assurer les besoins de la future construction navale.

La futaie de chênes de la forêt de Tronçais remonte à Colbert qui en organisa la délimitation et le réaménagement en 1670. Colbert, désireux de doter le royaume de France d'une marine puissante avait décidé de planter plus d'un million d'hectares d'arbres dont les troncs et les branches, spécialement sélectionnés, devaient fournir à l'industrie navale une matière première de grande qualité. Il avait ainsi fait rédiger un catalogue reproduisant les pièces spéciales « les bois tors », dont le but était de présenter les pièces de bois particulières destinées à la charpenterie de marine.

Extraits de : *L'aménagement forestier en France : à la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire, Volume 6 Numéro 2, septembre 2005 Benoît Boutefeu.*



Louis Joseph Marie Achille Goujon. ***Des bois propres aux constructions navales, manuel à l'usage des agents forestiers et maritimes. 1807***

La construction d'un navire commençait par le choix des bois en forêt, l'agent forestier se faisait accompagner par un agent de la marine. Le martelage – marque de réservation qu'habituellement les agents des Eaux et Forêts font avec leur marteau des arbres à exploiter – était pour la marine ici effectué par les agents de marine, les seuls à avoir travaillé dans les ports à la constructions des navires, et les seuls à posséder la connaissance des bois nécessaire pour apprécier toutes les qualités que devaient avoir les arbres de marine. Lorsqu'un arbre était frappé de cette manière, sa destination

ne pouvait être changée.

Suivait le gabariage, qui pouvait s'effectuer en forêt, pratique que l'on réservait à des constructions bien ordonnées. On donnait de cette façon, à chaque pièce équarrie, une destination précise.

Extraits de l'article Wikipédia sur le bois de marine, fort instructif.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bois_de_marine

Deux récentes leçons sur la ressource du bois.

L'Hermione.



Une réplique de l'*Hermione* de 1779 est construite à Rochefort à partir de 1997 et lancée en eaux salées le 7 septembre 2014.

Impossible de trouver le bois nécessaire pour le mât, il a fallu importer de l'étranger, et encore, ce fut toute une histoire.

<https://www.hermione.com/blog-de-l-hermione/blog-de-l-hermione/1482-l-hermione-retrouve-sa-hauteur.html>

Notre-Dame.

Un chercheur du CNRS modère l'idée de l'utilisation massive de chênes millénaires. La grande majorité du bois utilisé provenait d'arbres jeunes. Les remarques de ce chercheur sont peut-être discutables mais elles ont le mérite de nous rappeler que **tout chantier est à échelle humaine.** La volonté y est pour beaucoup. Un peu de courage politique ferait déjà beaucoup.

Même si cette affirmation brise un peu la poésie, ceci pourrait être vu comme un espoir pour la reconstruction. Et conforte l'idée que **de nouvelles plantations sont toujours profitables pour les générations suivantes.**

Des chênes jeunes, fins et élancés

On estime que la construction de la charpente gothique de la nef, du chœur et du transept de Notre-Dame a consommé autour de 1 000 chênes. Environ 97 % d'entre eux étaient taillés dans des fûts d'arbres de 25-30 centimètres de diamètre et de 12 mètres de long maximum. Le reste, soit 3 % seulement, correspondait à des fûts de 50 centimètres de diamètre et de 15 mètres maximum pour les pièces maîtresses (entrants). Ces proportions sont similaires à celles mesurées dans les charpentes du XIII^e siècle des cathédrales de Lisieux, Rouen, Bourges, Bayeux. **Outre leur faible diamètre, la majorité de ces chênes étaient jeunes, âgés en moyenne de 60 ans avec des croissances rapides** d'après les études dendrochronologiques menées sur la plupart des charpentes du XIII^e siècle du Bassin parisien. On est donc bien loin de l'image d'Épinal des énormes chênes au tronc épais et vieux de plusieurs siècles.

Les surfaces forestières sollicitées par ces grands chantiers ne représentaient que quelques hectares (...) On est bien loin des légendaires défrichements de forêts entières pour la construction des cathédrales gothiques...

Ces arbres jeunes, fins et élancés provenaient de hautes futaies où la densité du peuplement était maximale et où la forte concurrence entre les chênes les a contraints à pousser très rapidement vers la lumière en hauteur, non en épaisseur. Ces futaies médiévales, gérées selon une sylviculture spécifique qui reposait sur une régénération par coupe à blanc et recépage, et sur l'absence d'éclaircie pour conserver l'hyperdensité du peuplement, produisaient massivement et rapidement des chênes parfaitement adaptés à la construction en bois et aux techniques de taille à la hache.

Pour ces raisons, les surfaces forestières sollicitées par ces grands chantiers ne représentaient que quelques hectares : à peine 3 hectares pour les 1200 chênes de la charpente de la cathédrale de Bourges³. On est donc là encore bien loin des légendaires défrichements de forêts entières pour la construction des cathédrales gothiques...

<https://lejournal.cnrs.fr/billets/charpente-de-notre-dame-stop-aux-idees-recues>